

**PRÉREQUIS**

- Aucun

**OBJECTIFS DE FORMATION**

- Connaître l'utilisation du système de sécurité incendie
- Savoir assurer l'exploitation d'un SSI
- Savoir réaliser une levée de doute en sécurité

**DURÉE DE FORMATION**

- 1/2 journée (3 h)

**MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAI D'ACCÈS**

- Contacter l'IREP pour obtenir l'ensemble des informations relatives à l'inscription en formation.
- Accès aux formations 1 jour minimum entre la demande et le début de l'action de formation, sous réserve de disponibilité

**TARIFS**

- Merci de contacter l'IREP pour obtenir un devis adapté à votre parcours et votre projet.

**DÉCOUPAGE DE LA FORMATION**

| THÉORIE  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Définition, nomenclature des équipements</li><li>- La composition d'un SSI (Catégorie, niveaux d'accès)</li><li>- Les fonctions du SSI</li><li>- L'organisation de la gestion de l'alarme</li></ul> |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PRATIQUE | <ul style="list-style-type: none"><li>- Visite sur site : local SSI, équipements</li><li>- Manipulation et entraînements</li><li>- Exercices de mises en situation (repérage sur le SSI, orientation et levée de doute)</li></ul>           |

**MÉTHODES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES**

- Partie théorique : apports théoriques, supports pédagogiques, projections
- Partie pratique : mises en situation

**MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION**

- Évaluations pratique des acquis en fin de formation
- Un certificat de réalisation sera transmis en fin de formation.

## ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'IREP (irep@institut-don-bosco.fr) bénéficie de deux référents Handicap, que vous pouvez contacter :
  - ANDREBE Corinne - candrebe@institut-don-bosco.fr
  - JOUIN Sophie - sjouin@institut-don-bosco.fr
- L'IREP travaille en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) afin d'adapter les conditions et/ou le parcours de formation si nécessaire.
- Vous pouvez contacter l'IREP et les référentes pour toute demande d'information relative à l'entrée en formation et le suivi de votre parcours.

## POUR CONTACTER L'IREP

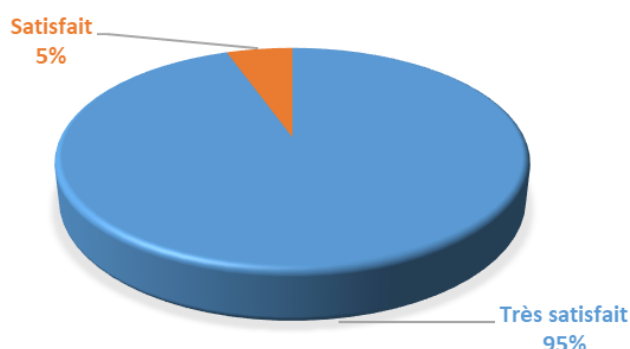
Contactez le secrétariat au 05.56.75.13.67 ou par mail : [irep@institut-don-bosco.fr](mailto:irep@institut-don-bosco.fr)

**Adresse :** 40 rue des cèdres, 33 170 Gradignan  
 Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30.

⇒ Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

## APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION (ANNÉE 2022, SUR 147 STAGIAIRES DU PÔLE RÉGLEMENTAIRE)

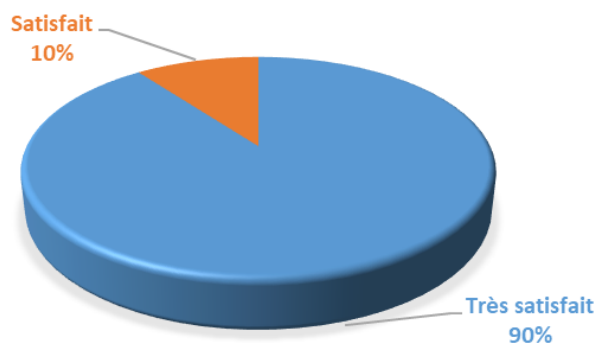
### APPRÉCIATION GÉNÉRALE



■ Très satisfait ■ Satisfait ■ Insatisfait ■ Très insatisfait

95 % des stagiaires (139 stagiaires) ayant suivis une formation de notre Pôle Réglementaire indiquent être très satisfaits et 5 % (8 stagiaires) satisfaits de leur parcours de formation

### ATTEINTE DES OBJECTIFS



■ Très satisfait ■ Satisfait ■ Insatisfait ■ Très insatisfait

90 % des stagiaires (132 stagiaires) ayant suivi une formation du Pôle Réglementaire ont atteints tous leurs objectifs.